



CHRONIQUE DE LA BIBLIOTHÉCAIRE NOUVEAUTÉ

La première couverture de ce livre est magnifique, mais rien ce n'est rien comparativement à l'histoire que ce dernier raconte. Tout le bleu du ciel est un roman aussi beau que triste relatant l'histoire du jeune Émile condamné à un Alzheimer précoce qui décide de partir sur la route plutôt que tenter un traitement dans le but de rallonger son espérance de vie et non de le soigner.

Il rédige une annonce pour trouver un copilote, et c'est Joanne qui manifestera son intérêt. Une jeune femme timide, qui se vêt de noir et qui n'aligne que très peu de phrases en début de récit.

Tout au long de la lecture, nous sommes bercés par une sérénité déconcertante, remplie d'espaces verts, de maladresses, d'amour et d'intimité, et ce, malgré les réalités navrantes des deux acolytes.

Je recommande fortement ce premier livre de Mélissa Da Costa qui saura, par sa fin touchante, vous tirer une larme.

Bonne lecture !

Anne Boucher Beaulieu



SÉANCES DU CONSEIL 2024

Les séances du conseil ont lieu au 318, rue Principale Ouest, à la salle du Conseil à **19 h 30**.

Lundi 5 février 2024

Lundi 4 mars 2024

Mardi 2 avril 2024



CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Madame Anick Blouin
Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3 Monsieur Simon Dubé
Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers
Poste n°6 Madame Stéphanie Arsenault



NOUS JOINDRE :

Bureau municipal 418 723-2816
Urgence municipale 418 723-2816; 103
Télécopieur 418 723-0436
Salle polyvalente 418 724-0900
Bibliothèque 418 724-0821
Centre communautaire 418 723-1747
Service des loisirs 418 725-5389
Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca



MESSAGE IMPORTANT—DÉNEIGEMENT

La municipalité souhaite obtenir la collaboration des citoyennes et citoyens.

En effet, en cette période hivernale nous vous demandons d'éviter de laisser des objets, des bacs de poubelles vides ou des véhicules sur le bord des rues lors d'intempéries. Le tout afin d'aider nos opérateurs à faire leur travail convenablement et éviter des bris.

Nous en profitons pour vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. (Règlement 228-98)

La Municipalité est autorisée à faire remorquer les véhicules en infraction, et ce, aux frais des propriétaires.



MESSAGE EXPRESS TELMATIK

BONNE NOUVELLE!

Pour être davantage à l'affût de ce qui se passe dans la municipalité, vous pouvez maintenant recevoir les informations municipales en vous inscrivant au système de messagerie de Bixocontact via ce lien :

[Inscription](#)

ou par téléphone 418 723-2816 poste 100

Trois modes de transmission sont possibles, vous pouvez choisir les trois comme un seul, à votre guise :

- ⇒ Courriel
- ⇒ Message texte (SMS)
- ⇒ Téléphone - Enregistrement vocal (seulement pour les messages importants/urgents)

Lors de votre inscription, vous serez automatiquement ajouté dans la liste des avis importants/urgents, donc tout ce qui concerne les bris d'aqueduc, les ébullitions de l'eau, les fermetures de route, etc. vous seront transmis. Vous aurez aussi la possibilité d'ajouter votre nom aux listes suivantes, selon votre intérêt :

- ⇒ Loisirs (des rappels en lien avec certaines activités)
- ⇒ Communiqué (les messages importants)
- ⇒ Compte de taxes (dates d'échéance pour les versements ou que l'envoi du compte de taxes a été effectué)
- ⇒ Nouvelles municipales (Ouverture de poste, avis public, consultation publique, calendrier...)
- ⇒ Séance publique de la Municipalité (rappels de dates)

Pour **ceux et celles qui n'utilisent pas les nouvelles technologies**, il est maintenant possible pour vous de recevoir un appel enregistré directement sur votre téléphone résidentiel ou cellulaire.

Advenant aucune réponse, le message sera laissé sur la boîte vocale. S'il n'y a pas de boîte vocale, l'appel sera à nouveau effectué quelques minutes plus tard.

N'hésitez pas à en parler aux personnes de votre entourage qui pourraient ne pas voir ce message. Aidez-les à compléter leur inscription ou référez-les à la municipalité.

Si vous avez des questions ou que vous n'arrivez pas à vous inscrire, n'hésitez pas à téléphoner à Emilie au 418 723-2816 poste 100.

LOISIRS

CARNAVAL DE NEIGETTE, 63^e ÉDITION 2 au 11 février 2024

Nous sommes très heureux d'inviter la population de St-Anaclet à venir souligner avec nous la 63^e édition du Carnaval de Neigette qui se tiendra du 2 au 11 février au Relais de la Coulée.

Au programme : Tournoi de « Beu » * Course à obstacles en motoneige suivie d'un souper pizza * Randonnée en motoneige ou raquettes avec rassemblement pour un feu de joie, suivi d'une soirée avec le chansonnier Justin Coulombe * 7 travaux de la Neigette (extérieur) * Activité de tir à la carabine * Partie de sucre * Soirée avec l'humoriste Mat Lévesque, suivi d'une soirée avec le chansonnier Yannick Gagnon accompagné de Renald Fortin et Lyne Croft * Diner hot-dog à la chute Neigette suivi du rallye poker à motoneige ou randonnée libre dans les sentiers de la chute * Déjeuner du Carnaval * Encan silencieux * Gala folklorique * Souper spaghetti et soirée de fermeture avec Claude Gagnon. Patinage et glissade libre en tout temps.

Consulter le prospectus pour plus de détails ou sur le site Facebook [Carnaval de Neigette](#).

Le comité organisateur

Caroline Guimond : 418 750-0702

Emilie Guimond : 581 246-1524

Guyline Picard : 418 730-3421

Linda Biron : 418 730-2259



Bienvenue à toutes et tous !

COURS DE PEINTURE

Cours de peinture avec Deny Cloutier le 12 février à 18 h 15 au centre communautaire Régis-Saint-Laurent.

Inscription obligatoire auprès de Réjeanne Fournier : 418 724-7471 ou 418 732-9899

CARNAVAL DE SAINT-ANACLET 2 au 9 mars 2024

La 55^e édition du Carnaval de Saint-Anaclet approche à grand pas

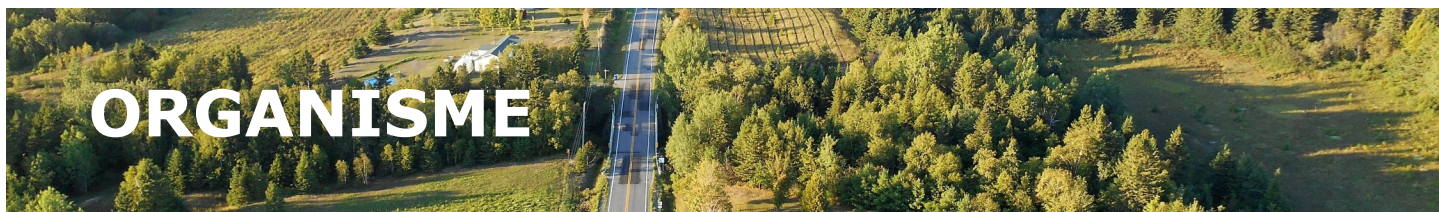
Voici quelques activités déjà prévu dans notre programmation.

- ◇ Samedi 2 mars 2024, soirée d'ouverture avec feu de joie dès 19 h 30 et feux d'artifices dès 20 h 30
- ◇ Dimanche 3 mars, déjeuner des enfants dès 8 h. On vous attends en grand nombre.
- ◇ Dimanche 3 mars, rallye auto dès 13 h. Formez votre équipe de 4 personnes (14 ans et plus).
- ◇ Jeudi 7 mars de 20 h à 23 h Groupe de danse country de la Mitis (Carmain Laporte) - soirée danse en ligne
- ◇ Vendredi 8 mars, tournoi de baby-foot dès 19 h. Formez votre équipe de 6 personnes (15 ans et plus).
- ◇ Samedi 9 mars, souper de fermeture avec soirée de fermeture dès 17 h 30.

Plusieurs activités à venir prochainement.

Suivez-nous sur Facebook [Carnaval de Saint-Anaclet](#), on vous prépare une belle semaine d'activités.





LA MAISON ROY DE SAINT-ANACLET À L'HONNEUR

La Corporation du patrimoine de Saint-Anaclet a le plaisir de décerner le **Prix du patrimoine 2023** à la maison Roy soulignant ainsi les efforts déployés pour la sauvegarde de cette demeure par Mme Gervaise Gagné et feu son mari, M. Jean-Paul Plourde. Cette reconnaissance coïncide avec le 160^e anniversaire de cette maison, l'une des plus anciennes du territoire, érigée en 1863 par Germain Roy, pionnier de Saint-Anaclet, en bordure de la rivière du même nom.

La maison quitte son lieu d'origine en 1980 pour être installée au 450, rue Principale Ouest. Grâce à l'habileté et la persévérance du copropriétaire Jean-Paul Plourde, l'intérieur et l'extérieur de la résidence ont repris leur cachet original.

Une plaque commémorative sera installée sur la maison et un certificat a été remis à Mme Gagné au cours de l'assemblée générale annuelle de la Corporation de patrimoine qui s'est tenue le 29 novembre dernier.



À gauche : Samuel St-Laurent, président, Gervaise Gagné, propriétaire et Simon Bélanger, secrétaire

À droite : Maison Roy en 2005 déménagée au 450, rue Principale Ouest et restaurée (Denise Beaupré)

Le Prix du patrimoine de Saint-Anaclet

Instauré par la Corporation du patrimoine en 2015, le concours est tenu aux deux ans. Le prix vise à encourager les initiatives de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti de St-Anaclet. En particulier, l'organisme veut souligner la valeur patrimoniale d'un bâtiment, la présence de ses attributs d'origine, les efforts pour le mettre en valeur ainsi que l'entretien et l'aménagement d'un bâtiment.

La mission de la Corporation du patrimoine de Saint-Anaclet

Reconnaître, protéger, conserver et mettre en valeur le patrimoine présent sur le territoire de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard.

ORGANISME



CLUB DES 50 ANS DE ST-ANACLET !

Les membres du conseil d'administration du Club des 50 ans de St-Anaclet souhaitent vous remercier chaleureusement pour votre participation à notre dîner de Noël du 10 décembre dernier. C'est toujours un réel plaisir de vous y retrouver.

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'implication des bénévoles et les dons de nos généreux commanditaires. Merci de nous aider afin de faire de cette activité une réussite. Encore une fois, mille mercis de croire en notre mission!



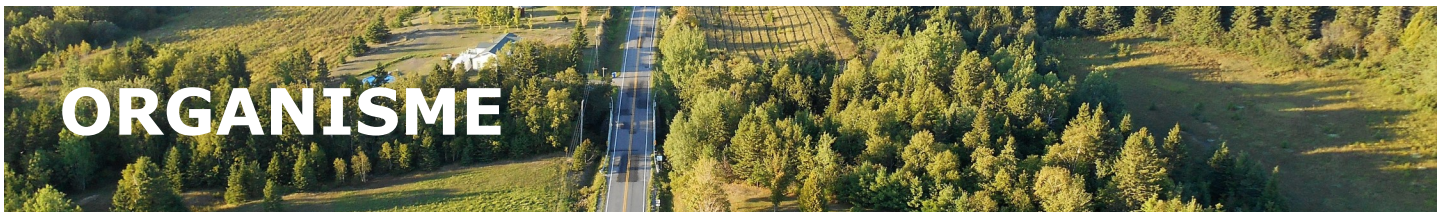
Les membres du conseil d'administration de gauche à droite : Diane Leclerc, Langis Landry, Diane Gagnon, Gaston Proulx, Jean-Marie Bouillon et Clément Proulx. Les administrateurs manquants : Nancy Lévesque, Clément Lévesque et André Lavoie.

Nous vous souhaitons une très belle année 2024. Que la santé, le bonheur et la joie vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.

Les activités du club sont maintenant recommencées. N'hésitez à nous contacter si vous souhaitez vous joindre à nous soit par courriel club50ans.stanaclet@gmail.com ou par téléphone.

Clément Proulx, président

418 730-3367



CERCLE DE FERMIERES SAINT-ANACLET

La prochaine réunion régulière se tiendra **le lundi 19 février 2024 à 13 h 30** à la salle Marie-Louise-Poirier (2^e étage du Centre communautaire).

Nos « **Mercredi, j'tricote** » se poursuivent tous les quinze jours. Ce sont des rencontres pour tricoter, faire un brin de jasette et partager nos connaissances dans divers domaines. Les prochaines rencontres seront les 7 et 21 février de 13 h à 15 h 30 à la salle Marie-Louise-Poirier.

Toute dame (membre ou non membre) peut y participer si nos activités l'intéressent.

Au plaisir de vous rencontrer!

Suzanne Cummings, vice-présidente et responsable des communications et du recrutement.

DES EMPLOIS DISPONIBLES À LA PÉPINIÈRE!

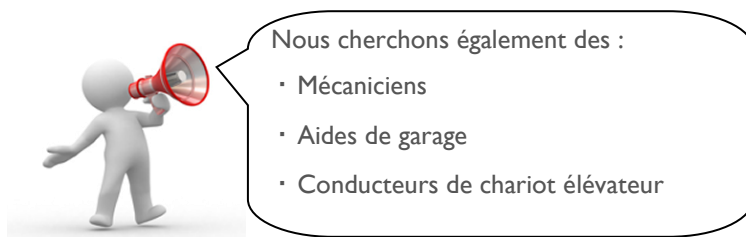
La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Ressources naturelles et des Forêts est à la recherche de candidats pour combler des emplois de « pépiniériste » au printemps 2024.

Début d'emploi: fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire en 2024: 23,22\$

Aucune expérience requise, formation sur place!



Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae à l'adresse courriel ou par la poste

pepiniere.sainte-luce@mrnf.gouv.qc.ca
240, Rang 2 Ouest, Sainte-Luce, (Québec) G0K 1P0

Le formulaire « Offre de service » est disponible à la page d'accueil du site web :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/ressources-naturelles-forets/emplois-stages/emplois-saisonniers-pepiniere#c197879>

Pour information : 418 739-4819 poste 0

